



VILLE

DE

CAUNES-MINERVOIS

11160

Téléphone 04 68 78 00 28
Télécopie 04 68 78 08 75
E-mail : mairie.de.caunes@wanadoo.fr

**ARRETE DU MAIRE
N° A2021/72**

ARRÊTÉ **Portant tableau d'avancement au grade**

Monsieur le Maire de CAUNES MINERVOIS,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment ses articles 79 et 80,

Vu le décret n°2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires, notamment ses articles 13 à 20,

Vu le décret n°2006-1691 du 22 décembre 2006 modifié avec effet du 01/01/2007 portant statut particulier du cadre d'emplois des Adjoints techniques territoriaux,

Vu le décret n°88-547 du 6 mai 1988 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise,

Vu le décret n°2006-1692 du 22 décembre 2006 modifié avec effet du 01/01/2007 portant statut particulier du cadre d'emplois des Adjoints territoriaux du patrimoine,

Vu la délibération n°DM2020/89 en date du 15 octobre 2020 fixant le ratio d'avancement de grade à 100% pour l'ensemble des grades,

Vu l'arrêté n°A2021/68 fixant les lignes directrices de gestion en date du 7 juillet 2021,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Le tableau annuel d'avancement de grade est fixé comme suite pour l'année 2021

- Adjoint technique principal 2^{ème} classe

Nom et prénom	Situation actuelle grade – échelon (si examen professionnel, préciser la date)	Promouvable à la date du
1) Maria SANTOUL	Adjoint technique territorial 9 ^{ème} échelon	01/09/2021

	Nombre de Femmes	Nombre d'hommes
Promouvables	1	0
Inscrits	1	0

- Adjoint technique principal 1^{ère} classe

Nom et prénom	Situation actuelle grade – échelon (si examen professionnel, préciser la date)	Promouvable à la date du
1) Michael BOTTEQUIN	Adjoint technique territorial principal 2 ^{ème} classe 6 ^{ème} échelon	01/09/2021

	Nombre de Femmes	Nombre d'hommes
Promouvables	0	1
Inscrits	0	1

- Agent de maîtrise principal

Nom et prénom	Situation actuelle grade – échelon (si examen professionnel, préciser la date)	Promouvable à la date du
1) BOSCH serge	Agent de maîtrise 10 ^{ème} échelon	01/09/2021

	Nombre de Femmes	Nombre d'hommes
Promouvables	0	1
Inscrits	0	1

- Adjoint du patrimoine principal 2^{ème} classe

Nom et prénom	Situation actuelle grade – échelon (si examen professionnel, préciser la date)	Promouvable à la date du
1) Delphine ALBEROLA	Adjoint du patrimoine 9 ^{ème} échelon	01/09/2021

	Nombre de Femmes	Nombre d'hommes
Promouvables	2	0
Inscrits	1	0

ARTICLE 2 : Le Secrétaire Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis :

- transmis au président du centre de gestion de la FPT de l'Aude pour publicité,
- notifié aux intéressés.

Fait à CAUNES-MINERVOIS

Le : 4 août 2021

Monsieur le Maire

Jean-Louis PENE



Le Maire (ou le Président),

- o certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- o informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours hiérarchique préalable exercé dans un délai de deux mois à compter de la présente notification, éventuellement suivi d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois à compter, soit de la réponse de l'administration, soit de la décision implicite de rejet de cette dernière.